

CRÉER UN EMPLOI DANS MON ASSOCIATION ET LES OBLIGATIONS LÉGALES DE L'EMPLOYEUR



ORGANISATEUR : STAJ NORD / ARTOIS

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



7



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- v Analyser les besoins et les capacités de son association à créer un emploi
- v Droit du travail et convention collective
- v Les différents type de contrats (CDD, CDI, Temps partiel, emplois aidés)
- v Le profil de poste
- v Les aides à l'emploi
- v Calculer le coût d'un salaire
- v Les démarches obligatoires (déclaration préalable, mutuelle d'entreprise,...)
- v Le chèque emploi associatif
- v Le suivi et l'accompagnement du salarié (entretien professionnel, entretien d'évaluation,...)
- La fin de relation de contrat (licenciement, rupture conventionnelle, démission,...)

DATE(S) DE LA FORMATION

26 septembre 2023
9h30 / 16h30

LIEU DE LA FORMATION

36 rue de mons
STAJ Nord Artois
59300 VALENCIENNES

POUR S'INSCRIRE



07 83 98 69 19



sebastien-dubart@staj.asso.fr



<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQ...>

STRUCTURE FORMATRICE



STAJ Nord / Artois



Voir la présentation de cette structure